



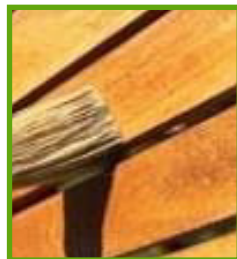
# PROTEC RENOV - B609

VERNIS ACRYLIQUE INTERIEUR ET EXTERIEUR



PROTECTION DES  
MATÉRIAUX :  
SUPPORTS  
VERTICAUX

FIXATEUR BOUCHE  
PORE.



VERNIS ACRYLIQUE  
EN PHASE AQUEUSE  
ASPECT  
BRILLANT

## UTILISATIONS :

PROTEC RENOV s'utilise sur :

- béton, tuile, brique, pierre, fibro ciment
- plâtre gratté, enduit intérieur
- fonds poudreux

Durcisseur :

- augmente la cohésion du matériel et bloque le farinage
- augmente la résistance des surfaces à l'usure et à l'abrasion

Imperméabilisant :

- réduit le degré d'absorption d'eau des matériaux et les protège contre la pollution, le gel, les mousses et les lichens
- bonne perméabilité à la vapeur d'eau

Rénovateur :

- ravive les matériaux
- écarte les risques d'écaillage
- bonne tenue dans le temps

## MODE D'EMPLOI :

Agiter le produit avant utilisation.

Appliquer PROTEC RENOV à la brosse, au rouleau ou au pulvérisateur.

PROTEC RENOV s'emploie pur, sur des supports secs et propres.

Nettoyage des outils à l'eau.



## DILUTION / INFO TECHNIQUE :

Consommation :

- 5 m<sup>2</sup> à 10 m<sup>2</sup> suivant support

Séchage :

- hors d'eau : 12 H

Ne pas appliquer par des températures < 5°C.

## SÉCURITÉ D'EMPLOI :

Aspect : Liquide visqueux

pH : 9.10 quand la mesure est possible / Densité : > 1

Pression de vapeur : Inférieure à 110 kPa (1.10 bar).

Conservation : Stocker à l'abri du gel

Consultez notre Fiche de donnée de sécurité sur [www.roga.fr](http://www.roga.fr)

SARL ROGA - 460 Avenue Gaston Fébus - 64170 ARTIX - Tel : 05.59.60.93.80 / 05.59.53.97.33

[www.roga.fr](http://www.roga.fr)

Essai préalable recommandé.

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL  
GARANTIE : Les indications mentionnées sur nos fiches sont le résultat d'essais objectifs communiqués par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient cependant constituer une garantie ni engagement de notre part. La manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que celui-ci convient parfaitement tant qu'à l'usage auquel il le destine, tant qu'à la résistance ou à la sensibilité des supports sur lesquels il est appliqué. Par conséquent, notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas de dommages ou de dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

